

Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 11/07/2022 
ID : 082-228200010-20220623-CD20220623_29-DE



Compte-rendu d'exercice de la délégation octroyée
à M.le président pour les actions en justice
Réunion décision modificative n°1 2022 du 23 juin 2022
ANNEXE

**ETAT DES CONTENTIEUX AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACTION OU D'UNE DÉCISION DEPUIS LA RÉUNION « BUDGET PRIMITIF »
DU 14 FEVRIER 2022**

Préambule

Sous le vocable contentieux, sont répertoriées les affaires qui ont donné lieu à la saisine d'une juridiction pour le règlement d'un litige mettant en cause la personne publique et/ ou l'activité administrative. Ne sont pas répertoriés les recours gracieux (réclamation adressée directement à l'administration), les recours hiérarchiques et les recours administratifs obligatoires qui sont des préalables à l'action contentieuse.

Par essence, les contentieux vont concerner, au principal, la juridiction administrative de droit commun (Tribunal administratif, Cour Administrative d'Appel et Conseil d'Etat) qui dispose d'une compétence exclusive pour connaître des recours en annulation et en réformation des actes des autorités publiques.

En matière sociale, les juridictions administratives spécialisées (Commission départementale et commission centrale de l'aide sociale, Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale, Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale) ont été supprimées. A compter du 1er janvier 2019, en application de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21e siècle, le contentieux anciennement dévolu aux commissions d'aide sociale est réparti entre le Tribunal de Grande Instance et le tribunal administratif. A noter que les jugements rendus en matière de revenu de solidarité active peuvent seulement faire l'objet d'un pourvoi en cassation, la voie de l'appel (cour administrative d'appel) ayant été supprimée.

Les contentieux portant sur l'attribution de la carte mobilité inclusion – personnes handicapées - sont partagés entre les juridictions administratives et judiciaires. Le juge administratif est compétent pour les recours portant sur les cartes mentions stationnement alors que le juge judiciaire est compétent pour les recours portant sur les cartes mentions invalidité et priorité.

La classification des contentieux repose sur les deux types de recours exercés devant le juge administratif : le contentieux de "l'excès de pouvoir" (contentieux de l'annulation de la décision administrative) et le "contentieux de pleine juridiction" (responsabilité, droit du contrat, condamnation pécuniaire). Aucun déféré préfectoral relevant du contentieux de l'excès de pouvoir n'est recensé.

Les matières relevant par nature du juge judiciaire sont constituées des litiges relatifs à la protection de la propriété privée, à la gestion du domaine privé, à l'état et à la capacité des personnes (sauf textes contraires). A ce titre, il appartient au juge civil de connaître de la répartition entre obligés alimentaires de leur contribution à l'aide sociale.

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
1 – Contentieux du personnel				
Mme X... Adjoint administratif 29 août 2021	Requête en annulation de la décision du 1er février 2021 refusant la reconnaissance d'une maladie professionnelle.	°Tribunal administratif : Mémoire en défense du Département le 26 avril 2022	2105069	1
Mme X... Conservateur en chef 23 janvier 2020	Demande de mise en conformité du poste aux fonctions de conservateur en chef.	° Tribunal administratif : Mémoire en défense n° 2 du Département du 7 mars 2022.	2000411	2
M. X... Adjoint technique territorial	Requête en annulation de la décision du 6 mai 2021 infligeant un blâme à l'agent.	°Tribunal administratif : Mémoire en défense n° 2 du Département le 12 mai 2022	2103549	3
2 – Contentieux des agréments				
Mme X... Assistante familiale 19 mai 2020	Contentieux de la suspension d'agrément Requête au fond en annulation de la décision de suspension de l'agrément du 7 janvier 2020.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 13 janvier 2022 : Annulation de la décision de suspension de l'agrément du 7 janvier 2020, condamnation du Département aux frais de justice pour un montant de 1 500€ Décision du Département de ne pas faire appel du jugement rendu.	2002184-2	4
M. Y... Assistant familial 15 juin 2020	Contentieux de la suspension d'agrément Requête au fond en annulation de la décision de suspension de l'agrément du 7 janvier 2020.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 13 janvier 2022 : Annulation de la décision de suspension de l'agrément du 7 janvier 2020, condamnation du Département aux frais de justice pour un montant de 1 500€ Décision du Département de ne pas faire appel du jugement rendu.	2002540-2	5

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure		
3 – Contentieux des interventions financières				
Ville de MONTAUBAN 16 mars 2020	Contentieux du recouvrement des créances : Centre universitaire (fonctionnement) – 2018 Action de la Ville de Montauban en contestation du titre exécutoire émis par le Département pour la contribution communale au fonctionnement du Centre Universitaire pour l'année 2018.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 7 avril 2022 : Rejet de la requête de la Ville de Montauban.	2001435	6
Ville de MONTAUBAN 16 mars 2020	Contentieux du recouvrement des créances : Centre universitaire (fonctionnement) – régularisation 2014 Action de la Ville de Montauban en contestation du titre exécutoire émis par le Département en régularisation de la contribution communale au fonctionnement du Centre Universitaire pour l'année 2014.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 7 avril 2022 : Rejet de la requête de la Ville de Montauban.	2001434	7
Ville de MONTAUBAN 16 mars 2020	Contentieux du recouvrement des créances : Centre universitaire (fonctionnement) – régularisation 2016 Action de la Ville de Montauban en contestation du titre exécutoire émis par le Département en régularisation de la contribution communale au fonctionnement du Centre Universitaire pour l'année 2016.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 7 avril 2022 : Rejet de la requête de la Ville de Montauban.	2001433	8
Ville de MONTAUBAN 18 mars 2019	Contentieux du recouvrement des créances : Centre universitaire (fonctionnement) – 2017 Action de la Ville de Montauban en contestation du titre exécutoire émis par le Département pour la contribution communale au fonctionnement du Centre Universitaire pour l'année 2017.	°Tribunal administratif : Jugement rendu le 7 avril 2022 : Rejet de la requête de la Ville de Montauban.	1901436-2	9
Département 11 février 2021 Et 10 mars 2021	Contentieux des interventions financières : fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour l'année 2017 Appel formé contre le jugement du Tribunal administratif du 15 décembre 2020 qui a annulé la délibération de l'assemblée départementale du 7 juillet 2017 répartissant le fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour 2017. Demande de sursis à exécution du jugement rendu par le Tribunal administratif de Toulouse le 15 décembre 2020.	<i>Cour administrative d'appel :</i> Arrêt rendu le 3 mars 2022 qui confirme le jugement du Tribunal administratif annulant la délibération prise par l'assemblée départementale le 7 juillet 2017. Décision du Département de ne pas se pourvoir en cassation. <i>Cour administrative d'appel :</i> Arrêt du 3 mars 2022 prononçant un non lieu à statuer à raison de la décision rendue au fond le même jour.	2100500 2101061	10
4 – Contentieux des marchés publics				
Société PROCIBA 13 octobre 2021	Contentieux de l'exécution du marché Action en paiement de la retenue de garantie et du solde du marché de l'entreprise chargée des travaux d'étanchéité. Le Département subrogé dans les obligations de la Sémateg, intervenante initiale, intervient en qualité de mandataire de l'association APIM (maître de l'ouvrage).	° Tribunal judiciaire de Montauban Conclusions en défense du Département le 2 février 2022 et le 5 mai 2022.		11

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
5 – Contentieux des aides et prestations et contentieux connexes (Aide sociale à l'enfance, Aide sociale aux personnes âgées, Aide Personnalisée d'Autonomie – APA, revenu de solidarité active -RSA, obligation alimentaire)				
5.1 – Revenu de solidarité active – RSA				
M. Y... 7 juillet 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 26 janvier 2022 : remise partielle de la dette de M.Y... Décision du Département de ne pas faire appel.	2002255-7	12
M. Y... 6 juillet 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 26 janvier 2022 : annulation de la décision du Département, remise totale de la dette de M.Y... Décision du Département de ne pas faire appel.	2002724-7	13
Mme X... 23 juillet 2020 (1ère affaire)	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Ordonnance du tribunal rendue le 18 janvier 2022 : désistement de la requérante.	2003654-7	14
Mme X... 23 juillet 2020 (2ème affaire)	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 23 février 2022 : rejet de la requête de la partie adverse.	2003651-7	15
M. Y... 3 août 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 23 février 2022 : rejet de la requête de la partie adverse.	2003845-7	16
Mme X... 12 août 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 23 février : annulation de la décision du Département, remise total de la dette de M. X... Décision du Département de ne pas faire appel.	2004018-7	17
M. Y... 18 août 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette et du titre exécutoire portant indu de RSA.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 9 mars 2022 : annulation de la décision du Département et du titre exécutoire, pour vice de forme – procédure régularisable.	2004137-7	18
Mme X... 3 août 2020	Action en contestation d'une décision implicite refusant d'annuler les titres de recettes portant sur un indu de RSA.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 23 mars 2022 : rejet de la requête présentée par la partie adverse.	2003830-7	19

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
M. Y... 16 septembre 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 28 mars 2022 : rejet de la requête présentée par la partie adverse.	2004579-7	20
M. Y... 17 novembre 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 6 avril 2022 : annulation de la décision du Département, remise totale de la dette de M.Y... Décision du Département de ne pas faire appel.	2005361-7	21
Mme X... 24 novembre 2020	Action en contestation d'une sanction administrative	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 9 mars 2022 : rejet de la requête présentée par Mme X...	2005951-7	22
Mme X... 18 septembre 2020	Action en annulation d'un titre exécutoire pour indu de RSA.	° <i>Tribunal administratif</i> : Jugement rendu le 16 février 2022 : annulation du titre pour vice de forme – procédure régularisable. Décision du Département de ne pas faire appel.	2004303-7	23
M. Y 1 ^{er} décembre 2021	Action en annulation de la décision portant réduction de l'allocation du RSA	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 1 ^{er} février 2022.	2106484-7	24
Mme X... 6 décembre 2021	Action en contestation d'un refus de remise de dette	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 4 février 2022.	2106642-7	25
Mme X... 12 janvier 2022	Action en annulation d'une sanction administrative.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 15 février 2022.	2107524-7	26
Mme X... 18 janvier 2022	Action en annulation d'une sanction administrative.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 1 ^{er} mars 2022.	2200165-7	27
M. Y... 21 janvier 2022	Action en contestation d'un refus de remise de dette	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 31 mars 2022.	2107084-7	28
M. Y... 1 ^{er} février 2022	Action en contestation d'un refus de remise de dette et d'une sanction administrative.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 22 avril 2022.	2200441-7	29

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
5.2 – Obligation alimentaire				
Département 27 septembre 2021	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de M. Y...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> Jugement rendu le 18 février 2022 fixant le contribution alimentaire.	RG21/00762	30
Département 23 novembre 2021	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> Jugement rendu le 29 mars 2022 fixant le contribution alimentaire.	RG21/01015	31
Département 30 novembre 2021 (1ère affaire)	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> Ordonnance de désistement suite au décès de l'intéressée.	RG21/01040	32
Département 30 novembre 2021 (2ème affaire)	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> Ordonnance de désistement suite au décès de l'intéressée	RG21/01042	33
Département 26 janvier 2022	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> En attente du jugement de la juridiction.	RG22/00162	34
Département 18 février 2022	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> En attente du jugement de la juridiction.	RG22/00235	35
Département 29 mars 2022	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> En attente du jugement de la juridiction.	RG22/00428	36
Département 12 avril 2022	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> En attente du jugement de la juridiction.	RG22/00468	37
Département 14 avril 2022	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de M. Y...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> En attente du jugement de la juridiction.	RG22/00474	38

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure		
5.3 – Aide sociale				
Département de l'Aveyron 23 septembre 2020	Aide sociale à l'hébergement, contestation du domicile de secours (dossier de M. Y...).	° <i>Tribunal administratif de Paris</i> : Jugement rendu le 22 avril 2022 : fixation du domicile de secours dans le département de l'Aveyron.	2015412/6-1	39
Département 8 mars 2022	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement en établissement d'hébergement pour personnes âgées (dossier de Mme X...).	<i>Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance</i> : Ordonnance portant déclaration de vacance de succession et désignant le service des domaines de Toulouse comme curateur.	RG22/00087	40
6 – Handicap				
6.1 – Carte mobilité inclusion-personnes handicapées – mention invalidité				
M. Y...	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention invalidité.	° <i>Tribunal judiciaire de Montauban</i> : Mémoire en défense du Département le 29 mars 2022.		41
Mme X...	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention invalidité / priorité.	° <i>Tribunal judiciaire de Montauban</i> : Mémoire en défense du Département le 7 avril 2022.		42
6.2 – Carte mobilité inclusion-personnes handicapées – mention stationnement				
M. Y... 22 juin 2021	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 7 janvier 2022.	2103816	43
Mme X... 10 novembre 2021	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 25 janvier 2022.	2106677	44
Mme X... 22 mars 2021	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 4 février 2022.	2101650	45

Demandeur et Date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
M. Y... 18 novembre 2021	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 4 mars 2022.	2106808	46
Mme X... 30 décembre 2021	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 11 mars 2022.	2107578	47
Mme X... 14 février 2022	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement.	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 29 mars 2022.	2200869	48
7 – Contentieux institutionnel				
M. Y... 9 avril 2022	Référé suspension à l'encontre du refus de publication, pour non respect des dispositions de la loi sur la presse, de la tribune du groupe « Engagés pour le Tarn-et-Garonne » dans le magazine départemental.	° Tribunal administratif : Mémoire en défense du Département le 26 avril 2022. L'ordonnance de référé suspension rendue le 4 mai 2022 prononce un non lieu à statuer. Aucun pourvoi en cassation n'ayant été formé par le groupe d'élus, la décision est devenue définitive.	2202043	49
8 – Contentieux répressif				
Département 2 septembre 2021	Propos diffamatoires du chroniqueur de CNEWS, M. Y... à l'encontre des mineurs isolés lors de l'émission de télévision du 29 septembre 2020.	° <i>Tribunal Judiciaire de Paris</i> : Jugement du 17 janvier 2022. Non recevabilité de la constitution de partie civile des départements, mais le chroniqueur et la chaîne sont reconnus coupables du délit d'injures publiques et de provocation à la haine raciale et condamnés à amende (10 000 € et 3 000 €).		50